

Forfait journalier : 20 €/jour

PAT (Participation Assuré Transitoire) : 24 €
Décret n° 2018-1257 du 27 décembre 2018

Chambre particulière (en fonction du confort) :

Hospitalisation :

SOLO PLUS : 200 € (TV, Wifi, Téléphone (hors communications) et petit déjeuner plaisir inclus)

SOLO CONFORT : 300 € (déjeuner et repas plaisir, lit accompagnant + petit-déjeuner accompagnant, presse, peignoir, serviette et produits d'accueil)

SOLO GRAND CONFORT : 500 € (SOLO CONFORT dans une chambre de 32m²)

Ambulatoire :

BULLE PLUS : 90 € (espace privé, télévision, Wifi, collation)

BULLE CONFORT : 130 € (espace privé, présence possible d'un accompagnant, télévision, Wifi, pause gourmande, pause gourmande pour l'accompagnant, trousse de toilette bien-être, kit de repos confort)

Compléments :

Télévision 8 €/jour

Téléphone : Forfait de mise à disposition 6.50 €

Téléphone l'unité 0.16 €

Wifi 5 €/jour

Hébergement d'un proche :

Lit + petit déjeuner 35 €/nuit

Repas Plaisir 20 €

Petit déjeuner uniquement 8 €

Provision demandée à l'entrée
pour un patient non assuré Selon devis